UNIVERSITE KASDI MERBAH-OUARGLA

FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES

DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGERES

Division de Français

Master académique

Domaine : Lettres et langues étrangères

Filière : Langue française

Spécialité : Sciences du langage et sémiologie de la communication

Présenté par : NOUI Siham

Thème

La titrologie dans les écrits universitaires : cas des mémoires de licence français de la promotion 2004/2005 de l'université KASDI MERBAH Ouargla

Soutenu publiquement
Le : 20/06/2013
Devant le jury :

M. MECHRI M^{ed} Said	MAA	President	UKM Ouargla
Dr. ABADI Dalila	MCB	Encadreur/rapporteur	UKM Ouargla
Melle. BEN KRIMA Fatiha	MAB	Examinateur	UKM Ouargla

Année universitaire : 2012/2013

REMERCIEMENTS

En préambule à ce mémoire je remercie tout d'abord et avant tout le Bon Dieu qui m'a généreusement aidé et m'a donné le courage, la force et la patience pour réaliser ce modeste travail.

Je tiens à exprimer mes profondes gratitudes et ma reconnaissance à mon encadreur Dr. Abadi Dalila pour avoir dirigé ce travail grâce surtout à ses bonnes orientations et ses précieux conseils.

Je souhaite adresser mes remerciements les plus sincères à M. Aissani Mohammed qui ma porté son aide et qui a contribué à l'élaboration de ce mémoire.

Je remercie aussi M. Nedjaa M^{ed} Salah pour ses aides.

Je n'oublie pas d'adresser mes vifs remerciements à l'ensemble des enseignants du département des langues étrangères pour avoir contribué avec le plus grand sérieux à ma formation durant mon cursus universitaire.

Enfin, je tiens à remercier mes amis(es) pour leur soutien moral et matériel.

Dédicace

*A mes très chers **parents***

Tous les mots du monde ne sauraient exprimer l'immense amour que je vous porte, ni la profonde gratitude que je vous témoigne pour tous les efforts et les sacrifices que vous n'avez jamais cessé de consentir pour mon instruction et mon bien–être. C'est à travers vos encouragements que j'ai opté pour cette noble profession, et c'est à travers vos critiques que je me suis réalisée.

Je vous rends hommage par ce modeste travail en guise de reconnaissance éternelle et d'amour infini.

Vous résumez si bien le mot parents qu'il serait superflu d'y ajouter quelque chose. Que Dieu Tout Puissant vous garde et vous procure santé, bonheur et longue vie pour que vous demeuriez le flambeau illuminant notre chemin.

*A mes très chers frères: **Noureddine** et sa femme **Wafa** et **M^{ed} Zohair (ZOUZOU).***

*A mes très chers sœurs: **Yasmina** et son mari **Youcef**, **Dalal** et son mari **Bachir**, **Safa** et son fiancé **Fathi**.*

A toute ma grande famille.

A toutes mes très chères amies qui font partie de ces personnes rares par leur gentillesse, leur tendresse et leurs grands cœurs. Je vous souhaite une vie pleine de réussite, de santé et de bonheur.

Siham

Introduction générale

ntroduction générale

Notre recherche s'inscrit dans le champ vaste de la communication et dans celui-ci nous nous intéressons aux écrits universitaires qui ne cessent de nous informer et de susciter notre curiosité.

> *« Les textes universitaires (rapport de stage, mémoire) ou professionnels (compte rendus, rapports, notes, etc.) exigent une présentation visualisée de leur plan inconnu du lycée. Il n'est donc pas un inutile de préciser quelques modalités d'application de certains passage délicats, avant de balayer l'ensemble des types de documents susceptibles d'être réaliser. Les passages nouveaux, en général mal maitrisés par les rédacteurs, sont les chapeaux, les transition, […], les titres et la présentation des schémas et illustration »*[1].

Les écrits universitaires sont des textes tels que, les rapports de stage, les comptes rendus et les mémoires de fins d'étude, où le rédacteur devra avoir pris en conscient d'un certain nombre d'exigences formelles qui rapportent aux fonctions des illustrations (faire comprendre, proposer un support concret, frapper l'esprit, etc.), et à la rédaction des titres.

"Titrer, c'est condenser fortement sa pensée en une formule qui dise l'essentiel."[2]A partir de cette définition, nous trouvons que le titre est d'une importance primordiale pour n'importe quelle publication, à cet effet le rédacteur est obligé d'approfondir sa réflexion et d'affiner ses mots pour traduire ses idées en un titre plus facilement claire en lui- même . Ce que permet au lecteur de saisir facilement le contenu ou l'information voulue.

Mais, l'ambigüité générée par quelque titres, nous incite à faire des diverses analyses de niveaux syntagmatique, sémantique et sémiotique. Ce qui pose pour nous la problématique suivante: *Comment les titres peuvent-ils se constituer (la construction syntaxique) et est-ce que cette construction influence leur sens? Est-ce que les titres ont des fonctions précises, et comment ces dernières peuvent-elles se manifester ?*

Pour répondre à ces interrogations formant notre problématique, nous avons avancé les hypothèses suivantes:

---

[1] Bernard Mayer, *Les pratiques de communication. De l'enseignement supérieur à la vie professionnelle,* Armand Colin, 1998, P. 71.
[2]Ibid.

La plupart de titres, notamment les titres des mémoires, sont formulés sous forme des phrases nominales et des autres prépositionnelles.

Il existe un certain rapport entre la structure syntaxique du titre et son sens.

Alors, nous avons choisi ce thème de "la titrologie dans les écrits universitaires : cas des mémoires de licence français de la promotion 2004/2005 de l'université KASDI MERBAH Ouargla." A cause de l'importance de ce dernier dans les écrits universitaires, et parce que nous avons remarqué que les étudiants rencontrent des difficultés pour titrer ses travaux d'une façon claire et attirante. Et car nous voulons arriver à l'objectif suivant: pousser les étudiants à faire des efforts pour améliorer leur niveau d'écriture, notamment les titres des mémoires.

De ce fait, nous avons divisé notre travail de recherche en trois chapitres:

Dans le premier, nous essaierons de percevoir les concepts-clés tel que le titre que nous tenterons de définir selon quelques dictionnaires de la langue, puis nous donnerons les différents types de titre. Ensuite, nous citerons leurs fonctions, pour passer enfin à quelques caractéristiques générales à leur sujet.

Dans le deuxième chapitre, nous commencerons l'analyse par les structures syntaxiques, plus particulièrement, l'analyse syntagmatique.

Il s'agit de faire connaitre comment les titres de notre corpus sont structurés à partir de leur décomposition. Après, nous citerons les différents types de syntagmes. Ensuite, nous essaierons de distinguer les mots composés du syntagme. Enfin, nous proposerons les modes de représentation d'une analyse syntagmatique et les fonctions syntaxiques de la phrase.

Le troisième chapitre qui se décompose en deux parties, nous fournira, d'abord, la clé qui nous permettra de dépasser l'ambigüité du sens, de savoir l'apport de l'analyse syntagmatique à l'analyse sémantique et les relations sémantiques entre les mots à partir de l'analyse sémantique des titres qui s'intéresse à la construction du sens du mot. Après, nous aborderons l'analyse sémiotique des titres, et plus exactement les sens dénotatifs et connotatifs de ces derniers. Dans cette partie, la sémiotique est présentée comme une discipline pouvant se confondre avec d'autres telles que la sémiologie et la sémantique. Après, avoir tracé les frontières entre elle et la sémiologie, nous passerons à la relation entre cette discipline et la sémantique. A la fin, nous appliquerons la connotation sur quelques titres pour avoir d'autres sens au delà du sens dénotatif.

Nous avons choisi, pour cela, un corpus qui se compose d'un certain nombre de mémoires de fin d'étude de licence de français de la promotion 2004/2005 de l'université KASDI MERBAH Ouargla. Les 26 titres de notre corpus se répartissent entre la didactique, la linguistique, la sociolinguistique et la littérature.

Ainsi conçue, notre méthode est analytique, car elle consiste à décomposer le sujet en ses éléments constitutifs, à partir desquels nous effectuerons une analyse des titres: leurs contenus, leurs fonctions et leurs utilités dans les mémoires.

Chapitre 1
les concepts-clés

Dans ce premier chapitre de notre travail, intitulé "les concepts-clés" nous essaierons d'abord de définir le mot selon différents dictionnaires de la langue, ensuite nous citerons les différents types du titre. Puis, nous aborderons leurs fonctions. Pour arriver enfin à quelques caractéristiques générales les concernant.

1-De la définition du "titre "

Le mot "titre" peut comporter plusieurs sens dont chacun a un synonyme différent et une utilisation spécifique.

« Le titre est la qualification honorifique ou sociale donnée à une personne qui signifie la dignité, comme il est la subdivision de certains ouvrages juridiques: par exemple titres et articles d'un code de lois. Il est désigné encore un état, qualité de vainqueur, de champion pour un sportif ou un joueur, etc. »[1]

A partir de cela, nous pouvons dire que le mot titre s'emploie dans plusieurs domaines. Mais la définition la plus connue est la désignation d'un livre, d'un chapitre ou d'un film par exemple.

Selon les définitions de quelques dictionnaires, le titre est *« Désignation du sujet traité (dans un livre) ; nom donné (à une œuvre littéraire) par son auteur, et qui évoque plus ou moins son contenu. »*[2]

Cette définition évoque deux types d'objets. Le premier concerne un livre quelconque qui traite un sujet déterminé que ce soit un sujet scientifique ou autre, ce sujet doit être inscrit sur la 1ère page de couverture du livre par un mot ou une expression qui devient le titre de cet ouvrage.

Le deuxième concerne un ouvrage qui renferme une œuvre littéraire. Le contenu de cette œuvre est lui aussi désigné par une appellation qui est choisie par l'auteur. C'est donc son titre. *« Un intitulé servant à nommer un texte, un livre, un article ou un film, etc. et qui indique son contenu. »*[3]

Dans cette définition nous trouvons que le titre est l'appellation qui résume le contenu de ces derniers.

[1] www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/titre, Consulté le 20/04/2013

[2] Le Petit Robert, 1986.

[3] Hachette, 2010.

« Une inscription en tête d'un livre, d'un chapitre pour indiquer le contenu. Dans un journal, texte en gros caractères annonçant le contenu d'un article. » [1]

Ces deux définitions indiquent, encore, que le titre est presque l'idée générale qui reflète le contenu. Donc, cela veut dire que le mot "titre" est polysémique et est utilisé dans plusieurs domaines.

D'une manière générale, nous pouvons dire que le titre est considéré comme un élément narratif, puisque il joue un rôle dans le processus de compréhension. Le titre est l'élément le plus attractif et le plus informatif dans un livre par exemple. Ce dernier constitue la première porte et le premier passage à une première saisie d'un texte ou d'un livre.

Le titre est lourd de sens voire riche de sèmes pluriels et multiformes puisqu'il permet le passage d'un sens commun à un sens singulier, autrement dit, c'est en fonction de la compétence interprétative du lecteur que le titre est actualisé. De ce fait, le titre est l'élément le plus important du texte .C 'est le télégramme qui pousse le lecteur à lire le reste.

Nous estimons que le titre est l'élément primordial de cet ensemble paratextuel, car c'est le premier signe que l'œil du lecteur embrasse avant tout autre chose. Autrement dit, le titre intervient comme intermédiaire entre l'œuvre et le lecteur. C'est pour cela que nous lui avons réservé une place importante dans l'approche titrologique.

2-Les types de titres

Généralement, toute phrase comporte d'une part une information connue du lecteur et de l'auteur, qui est appelée le thème, et d'autre part une information nouvelle nommée le propos.

A partir de cette distinction, nous pouvons dégager deux types du titre:

2-1- le titre creux

« Il indique le thème du passage concerné. »[2] .Ce type de titre n'indique que le thème en général de la recherche provoquée. Par exemple: le bégaiement.

[1] Larousse, 2008.
[2] Bernard Mayer, *Les pratiques de communication. De l'enseignement supérieur à la vie professionnelle,* Armand Colin, 1998, P.71.

2-2- le titre plein

"Il propose une information essentielle qui commente ce thème et indique l'orientation générale de l'argumentation."[1]

Alors, le titre plein propose l'information avec quelques orientations qui nous précise le point d'étude de cette recherche. Par exemple: le bégaiement, étude et identification de cas.

A quoi sert un titre ? Cette question nous pousse à montrer les fonctions du titre.

3-Les fonctions du titre[2]

1-Accrocher le regard: Par sa forme graphique autant que par sa formulation (notamment les mots clefs qui le composent) le titre doit accrocher le regard du lecteur au premier niveau de lecture.

Comme nous savons, le titre nous incite à lire le reste ou le contenu. Cela veut dire que le titre doit être un mot ou une phrase ou une expression attirante par sa formulation et par les mots qu'il contient.

2-Donner l'envie de lire: C'est la fonction principale du titre : éveiller l'intérêt du lecteur, sa curiosité, provoquer l'envie d'en savoir d'avantage.

Le titre fait que le lecteur souhaite lire le reste du contenu du livre, en éveillant ses désirs pour sa lecture.

3-Structurer la page: Les titres et sous-titres sont des éléments décisifs de la mise en page. Ils éclairent ou écrasent le texte ou le contenu du livre. Ils servent ou desservent, par leur forme, la réalisation de l'objectif voulu. Le lecteur passe d'un titre à l'autre, dans la page ou dans les diverses pages et ce sont les titres qui structurent l'agencement de ces pages. Alors, le titre et les sous-titres nous aident à comprendre le texte par exemple, et à enchaîner les idées. Par exemple: " *De la littérature continentale à la littérature nationale malienne: analyse thématique du conflit de générations dans l'ouvrage de SEYDOU BADIAN*".

[1] Bernard Mayer, Op-cit , P.71.
[2] www.blomig.com/2007/08/24/les-6-fonctions-du-titre-2 Consulté le 08/06/2013.

4-La fonction "mnésique": Quand il sollicite le savoir antérieur (le déjà familier) du lecteur. Dans ce cas le titre cherche à atteindre un public précis, c'est-à-dire, il le sélectionne.

5-La fonction de "rupture": Quand le titre s'affiche comme nouveau et original dans le but de se faire de nouveaux admirateurs.

6-favoriser le choix : le lecteur fait la sélection des articles sur lesquels il compte revenir. La qualité des titres est un élément non négligeable de ces choix.

4-Caractéristiques générales[1]

4-1- Conseils généraux

1- Le titre doit être idéal et court pour définir précisément le sujet. Exemple: "les techniques de la lecture".

2- Il ne doit pas commencer par un article grammatical, sauf lorsque celui-ci constitue une partie intégrante du sujet. Exemple : Compétence linguistique et non la compétence linguistique

3- il faut rattacher le titre au sujet.
Par exemple, un article sur la littérature continentale ne doit pas être littérature (continentale) ni continentale (littérature), mais la littérature continentale.
Un tel titre s'intègre naturellement dans une phrase : "*de la littérature continentale à la littérature nationale malienne"*
4- Si plusieurs titres sont possibles, le plus commun devrait être utilisé, par application du principe de moindre surprise.
Le « titre le plus commun » est le titre le plus courant ou le mieux attesté dans leur contexte. Ainsi le lecteur identifie facilement le sujet traité et les contributeurs peuvent utiliser le même identifiant pour citer le sujet dans les autres articles. Si plusieurs titres sont possibles à égalité d'usage, un choix doit être opéré par consensus entre les contributeurs intéressés par l'article. Dans tous les cas, tous les titres possibles doivent être rappelés dans l'introduction de l'article et faire l'objet de redirections.

[1] www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/titre

5- Il ne faut pas le mettre au pluriel, sauf si le sujet de l'article est habituellement au pluriel.

Parmi les cas particuliers:

1-Noms de familles de langues (par opposition aux langues individuelles) pour les articles les décrivant dans leur ensemble : Langues indo-européennes et non Langue indo-européenne. En revanche, les catégories servant à classer les langues individuelles sont à créer au singulier : Catégorie: Langue indo-européenne, etc.

2-Locutions utilisées exclusivement au pluriel : voies respiratoires en anatomie.

3-En règle générale, seul le premier mot porte une majuscule, exception faite des noms propres. Les majuscules accentuées doivent être respectées. Exemples : Apprentissage précoce et non Apprentissage Précoce.

4-2- caractères particuliers

1- Les signes de ponctuation « ! », « ? », « : », « ; », «. » et « … » respectent des règles d'espacement décrits ci-après.

2- L'usage des parenthèses est strictement réservé aux cas d'homonymies. Dans ce cas, le mot entre parenthèses ne doit pas porter de majuscule sauf s'il s'agit d'un nom propre.

Néanmoins, dans les cas où les parenthèses font partie de la dénomination courante du sujet, il convient bien évidemment de les utiliser. C'est notamment le cas de nombreux objets célestes. L'usage de l'esperluette, ou/et commercial, (&) est réservé aux raisons sociales et aux marques commerciales, quelle que soit la graphie utilisée éventuellement par l'éditeur.

4-3- Restrictions techniques

1- Les titres commençant par « **:** » ou par « **X:** », où **X** désigne un espace de noms existant.

2-Les caractères suivants ne sont pas permis dans les titres : « # », « < », « > », « [», «] », « { », «} » et « | ».

Les tirets « — » (cadratin) et « – » (demi-cadratin), à ne pas confondre avec le trait d'union «-», sont déconseillés. Ils sont remplacés dans les titres d'œuvres par deux points ou une virgule.

De même le tilde chassant « ~ », dont l'usage n'est pas clairement défini, doit être remplacé, sauf exception, par deux-points ou des parenthèses, selon qu'il introduit un sous-titre ou une précision du sujet.

3-Le caractère « _ » et l'espace sont traités de façon équivalente dans les titres. Les espaces en début et en fin de titre ne sont pas prises en compte et toute séquence de deux ou plusieurs espaces consécutifs sera réduit à une seule.

4-4- Cas particuliers

1- Pour une personne, nous donnons les prénoms et nom ou pseudonyme sous lesquels elle est le plus connue.

Pour une organisation ayant une dénomination officielle (État, parti politique, syndicat, armée, association, etc.), la dénomination officielle (pour peu qu'elle soit clairement établie comme telle) doit être considérée comme un *fait* sur lequel partisans et détracteurs ne peuvent donc raisonnablement s'opposer avant d'être un « point de vue ». Par conséquent, quels que soient les termes d'une dénomination officielle (« de la paix » ; « de libération », « démocratique », « populaire » etc.) ,et toutes choses égales par ailleurs ces termes ne peuvent être contestés au seul nom de la neutralité du point de vue. Si les termes de la dénomination officielle en question sont controversés, nous pouvons envisager de faire état de la controverse dans le corps de l'article, en citant les sources et en respectant la neutralité de point de vue.

2- Dans le cas de collectifs ou de groupes, nous utilisons la dénomination complète utilisée pour signer ou présenter leurs réalisations : The Rolling Stones et non Rolling Stones.

3- Pour les sigles, nous créons l'article sous le nom complet.

Exemple : Organisation des Nations unies et non ONU. Pour le sigle lui-même (ONU), créer une redirection ou en cas d'ambiguïté une page d'homonymie renvoyant au titre complet.

4-Les titres utilisant des initiales ne prennent pas de points.

Exemple : VHDL et non V.H.D.L..

5-Dans le cas d'une marque déposée ou d'une œuvre artistique (littéraire, cinématographique, picturale, etc.) dont le titre fait partie intégrante, le choix de l'auteur en matière typographique doit être respecté lorsque celui-ci a été justifié explicitement, a travers par exemple des textes ou d'interviews : nous écrivons ainsi *Quatrevingt-treize*, d'après le choix délibéré de Victor Hugo, plutôt que *Quatre-vingt-treize*. Pour les années : 1993.

6- Pour les siècles : Ier siècle, XXe siècle et IIe siècle av. J.-C.

7- Pour les millénaires : Ier millénaire, IIe millénaire et IIIe millénaire av. J.-C.

Donc, la plupart de nos titres sont des titres pleins qui montrent tous les aspects du thème.

Ils ne contiennent pas, encore, toutes ces caractéristiques générales. Mais, nous pouvons les appliquer sur les titres des mémoires, où nous sélectionnons les caractéristiques qui conviennent.

Chapitre2
l'analyse syntagmatique des titres

1-L'analyse syntagmatique

Nous savons que dans la langue française, il ya plusieurs plans d'analyser une phrase et les mots(les signes) qui la constituent, comme le plan horizontal et le plan vertical, la structure fondamentale, la structure de constituants, la structure sémantique, etc.

Si nous prenons comme exemple l'analyse sur le plan horizontal, nous trouvons qu'elle est dominée la structure de constituants immédiats ou comme nous l'appelons l'analyse syntagmatique.

Alors, qu'est ce qu'une analyse syntagmatique et sur quoi elle est basée ?

1-1-Définition de l'analyse syntagmatique

Après l'arbitrairité de signe linguistique, De Saussure avait proposé un autre caractère de ce dernier, qui est la linéarité du signifiant. Il veut dire que, par cette linéarité, les unités de la phrase par exemple s'ordonnent les uns à la suite les autres, où nous ne pouvons pas énoncer deux éléments à la fois mais l'un après l'autre successivement .De Saussure nomme ces combinaisons d'unités successives *les syntagmes.*

> *« Saussure appelle syntagme aussi bien un mot composé qu'un groupe de mots et une certaine catégorie de phrases. Pour la linguistique structurale, le terme syntagme désigne un groupe d'éléments linguistiques formant une unité dans une organisation hiérarchisée ; on parlera, par exemple de syntagme nominal et de syntagme verbal pour désigner les deux principaux groupes constituants d'une phrase ».*[1]

Selon De Saussure, le syntagme n'est pas seulement un groupe de mots et une certaine catégorie de phrases, mais aussi un mot composé peut constituer aussi un syntagme.

A ce propos, nous pouvons dire que le syntagme est le groupe de mots constitutifs d'une phrase et qui ont une fonction dans cette dernière.

1-2-les éléments constitutifs d'un syntagme

[1] Jean-louis Chiss, Tacques Filliolet, Dominique Maingueneau, *introduction à la linguistique française*, Tome 1 : notion fondamentales, phonétique, lexique, Hachette livre, 2001, P.54.

Les différents types de syntagme sont constitués par des éléments qui sont le noyau et un ou plusieurs satellites. Il est cependant possible de considérer qu'une unité isolée (nom, pronom, adverbe, adjectif qualificatif…) peut constituer un syntagme à élément unique. C'est le cas d'un syntagme à un noyau sans aucun satellite.

1-2-1- le noyau

Le noyau est « *le chef de groupe* »[1] ou l'élément central d'un syntagme. Parfois le noyau devient lui-même un syntagme que nous pouvons appeler « *un sous-syntagme* »[2] par rapport au syntagme principal.

Par exemple dans notre corpus nous avons comme exemple le titre suivant : "Pédagogie du projet en première année moyenne."

Dans cette phrase le noyau est « pédagogie du projet », ce dernier est lui-même un syntagme ayant pour noyau le nom « pédagogie ».

Dans un autre cas, nous trouvons deux noyaux qui existent dans le même syntagme qui sont de la même catégorie et ayant la même fonction. Ils sont parallèles, c'est-à-dire juxtaposés (l'un à coté de l'autre) ou coordonnés par un ou plusieurs coordonnants. Par exemple dans les titres suivants:

1-Dans le premier, "Acquisition, apprentissage des règles grammaticales chez les apprenants du FLE (français langue étrangère)", les deux noyaux « acquisition » et « apprentissage » juxtaposés ont le même satellite « des règles grammaticales chez les apprenants du FLE (français langue étrangère).

2- Dans le deuxième, "Le rôle et l'importance des devoirs de maison dans l'apprentissage du français langue étrangère.", les deux noyaux « rôle » et « importance » sont cordonnés par la conjonction de la coordination « et », comme ils ont le même satellite « des devoirs de maisons dans l'apprentissage du français langue étrangère »

1-2-2-Le satellite

[1] Dictionnaire, Nouveau Bescherelle, *la grammaire pour tous*, 3, Hatier, Paris, Mai, 1984.14.
[2] www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/syntagmatique.pdf

Pour le deuxième composant, c'est-à-dire le satellite, il est dépendant du noyau du syntagme. Avec un sens très général, nous pouvons nommer le satellite un subordonné, ou encore un complément.

Le satellite peut être de n'importe quelle catégorie (nom, article, adverbe, conjonction…).

Nous citons comme exemples de notre corpus, les titres suivants:

Exemple$_1$: "quelques éléments pour une lecture interactive du récit en langue étrangère."

Dans ce titre, le mot « élément » est le noyau et l'article indéfini « quelques » et le syntagme prépositionnel « pour une lecture interactive du récit en langue étrangère » sont des satellites de ce noyau.

Exemple$_2$: "l'exploitation du conte populaire dans une classe de débutants en FLE."

L'article « l' » et le syntagme prépositionnel « du conte populaire dans une classe de débutants en FLE » sont deux satellites de même noyau « exploitation ».

Le satellite peut devenir lui- même un syntagme ou un sous-syntagme par rapport au syntagme principal comme c'est le cas dans l'exemple suivant: "De l'exploitation des mots croisés dans l'enseignement du FLE au supérieur."

Dans ce titre le syntagme nominal « l'exploitation des mots croisés » est le noyau, ayant la préposition « de » et le syntagme prépositionnel « dans l'enseignement du FLE au supérieur »sont des satellites. Donc le deuxième satellite est lui-même un syntagme.

Le satellite a l'avantage de la juxtaposition et la coordination, c'est-à-dire, dans le même syntagme, nous trouvons deux satellites ou plus parallèles. Ils sont réunis par un coordonnant ou ils sont juxtaposés.

Comme illustration, nous citons les exemples suivants:

1-"La relation entre la méthode d'enseignement de la grammaire et le niveau d'acquisition chez les apprenants."

Dans ce syntagme nominal nous avons les deux satellites « la méthode d'enseignement de la grammaire » et «le niveau d'acquisition » coordonnés par la conjonction de la coordination « et ».

2-"De l'analyse de l'appropriation des compétences en écrit et oral à la didactique de l'enseignement /apprentissage du FLE (français langue étrangère)."

Dans ce titre nous avons deux syntagmes prépositionnels juxtaposés : « l'enseignement »et « apprentissage ».

2- Les différents types de syntagme

1-Le syntagme nominal : C'est un syntagme dont le noyau est un nom. Comme par exemple: l'intertextualité pédagogique. Le mot « intertextualité » est le noyau de ce syntagme nominal.

2-Le syntagme pronominal : Dont le noyau est un pronom. (pour notre corpus il n y a pas un exemple).

3-Le syntagme adjectival : Quand le noyau est un adjectif qualificatif, nous disons que le syntagme est adjectival.

4-Le syntagme adverbial : C'est un syntagme dont le noyau est un adverbe. (Pour notre corpus il n y a pas un exemple).

5-Le syntagme verbal : Dont le noyau est un verbe. (pour notre corpus il n y a pas un exemple).

6-Le syntagme prépositionnel : le noyau est une préposition ou une locution prépositionnelle. Par exemple : pour une approche descriptive de la motivation en contexte scolaire.

Le syntagme prépositionnel «pour une approche descriptive » a pour noyau la préposition « pour ».

Alors, les titres de notre corpus sont, généralement, des phrases nominales constituées par des syntagmes nominaux et des autres prépositionnels.

Ainsi que, les syntagmes adverbiaux et les syntagmes verbaux n'existent pas dans le corpus. Sauf le syntagme adjectival existe dans un seul titre pour les titres simples (qui ne contient pas les ponctuations).

3-Les limites entre mot composé et syntagme[1]

[1] www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/syntagmatique.pdf

Parfois, nous trouvons des locutions où nous ne pouvons pas distinguer entre les mots composés et les syntagmes. A ce propos, nous disons que les éléments constitutifs d'un syntagme sont généralement autonomes, par contre, les éléments constitutifs d'un mot composé sont indissociables et indivisibles où l'ordre reste généralement figé comme par

exemple : paysage grandiose, paysage languissant… ou encore émission magnifique,

château magnifique, livre magnifique…

Donc, nous exemple, une « *pomme de terre* » mais dont le syntagme nominal une « *pomme de mon jardin* » nous pouvons changer ses éléments constitutifs.

Quand les mots composés sont reconnus par la langue, comme *pomme de terre*, nous disons qu'ils sont lexicalisés. Au contraire, le syntagme est composé par des combinaisons libres constituées par le locuteur.

Pour un syntagme, les éléments constitutifs sont combinés librement, selon les règles de la syntaxe. Nous prenons par exemple le segment *« paysage magnifique »*, nous remarquons que chacun de ses deux éléments nous pouvons obtenir une infinité de nouveaux segments. Comme par trouvons que la signification générale du segment est changée, c'est-à-dire les rapports syntaxiques ne sont pas modifiés (il y a toujours deux éléments distincts ayant chacun sa fonction propre et son sens propre). Alors, le segment « *paysage magnifique* » est un véritable syntagme, (qui existe vraiment).

En revanche si nous faisons les mêmes modifications sur le segment « petit pois », nous ne trouvons pas les mêmes résultats, puisque nous constatons que chaque élément de ce syntagme n'a pas de sens propre (« un petit pois » : ce n'est pas un pois de petite taille, mais un type de légume particulier). Par conséquent, « petit pois » est un mot composé ou une locution nominale.

Mais les limites entre les locutions (mots composés) et les syntagmes sont floues.

4-Les modes de représentation d'une analyse syntagmatique[1]

[1] www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/syntagmatique.pdf

Les modes de la représentation de la décomposition de la phrase en syntagmes sont multiples. Parmi ces modes nous citons : la boite de HOCQUETT, l'arbre syntagmatique et la parenthétisation étiquetée.

4-1- la boite de HOCQUETT

Dans ce mode, la représentation réelle de la phrase peut être complétée par la représentation virtuelle, où les mots et les groupes de mots sont remplacés par les noms des catégories.

Nous prenons les exemples (les titres) suivants :

Exemple 1:

<table>
<tr><td colspan="10">"Essai sur la représentation de la société dans les fables orientales et occidentales"</td></tr>
<tr><td colspan="5">Essai sur la représentation de la société</td><td colspan="5">Dans les fables orientales et occidentales</td></tr>
<tr><td>Essai</td><td colspan="4">Sur la représentation de la société</td><td>Dans</td><td colspan="4">Les fables orientales et occidentales</td></tr>
<tr><td></td><td>La</td><td>représentation</td><td colspan="2">De la société</td><td></td><td>les</td><td>fables</td><td>orientales</td><td>et</td><td>occidentales</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td>De</td><td>La</td><td>société</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

<table>
<tr><td colspan="10">P</td></tr>
<tr><td colspan="5">SN</td><td colspan="5">SP</td></tr>
<tr><td>N</td><td colspan="4">SP</td><td>Pré</td><td colspan="4">SN</td></tr>
<tr><td></td><td>Pré</td><td colspan="3">SN</td><td></td><td>Dét</td><td>N</td><td>A</td><td>Conj</td><td>A</td></tr>
<tr><td></td><td></td><td>Dét</td><td>N</td><td colspan="2">SP</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td>Pré</td><td>Dét</td><td>N</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
</table>

Exemple2:

<table>
<tr><td>" Les techniques de lecture"</td></tr>
</table>

Les techniques		De lecture	
les	Techniques	De	lecture

P			
SN		SP	
Dét	N	Pré	N

Exemple3:

" L'audiovisuel et sa fonction didactique"					
L'audiovisuel		Et	Sa fonction didactique		
L'	audiovisuel		Sa	Fonction	didactique

P					
SN		Conj	SA		
Dét	N		Adj.poss	N	A

4-2-L'arbre syntagmatique

Cette représentation se fait sous forme d'arbre syntagmatique qui a l'avantage d'intégrer les deux représentations réelles et virtuelles au même temps :

Exemple1 : "La pièce de théâtre comme support de lecture au secondaire."

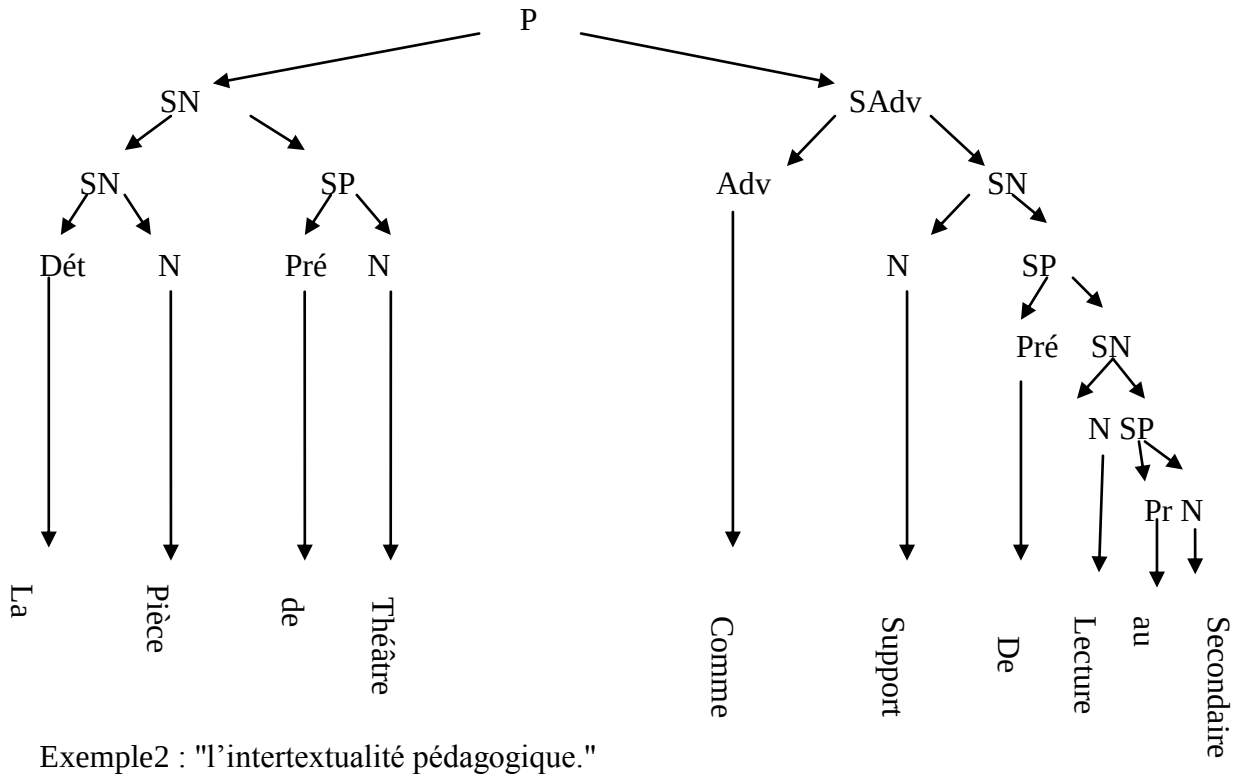

Exemple2 : "l'intertextualité pédagogique."

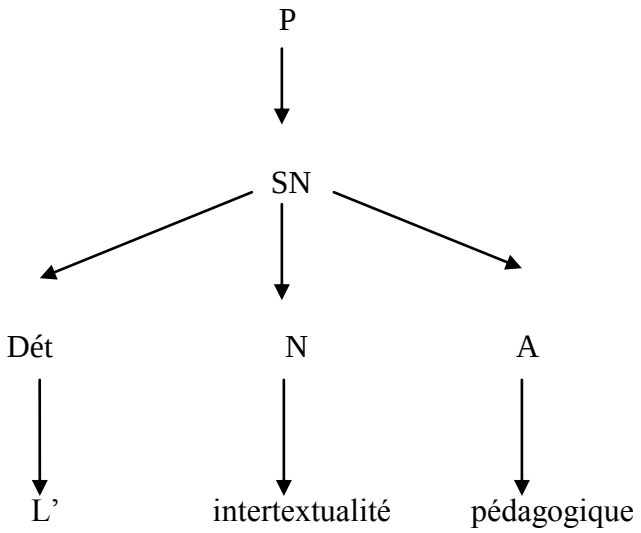

Exemple3 : "le rôle et l'importance des devoirs de maisons dans l'apprentissage du français langue étrangère."

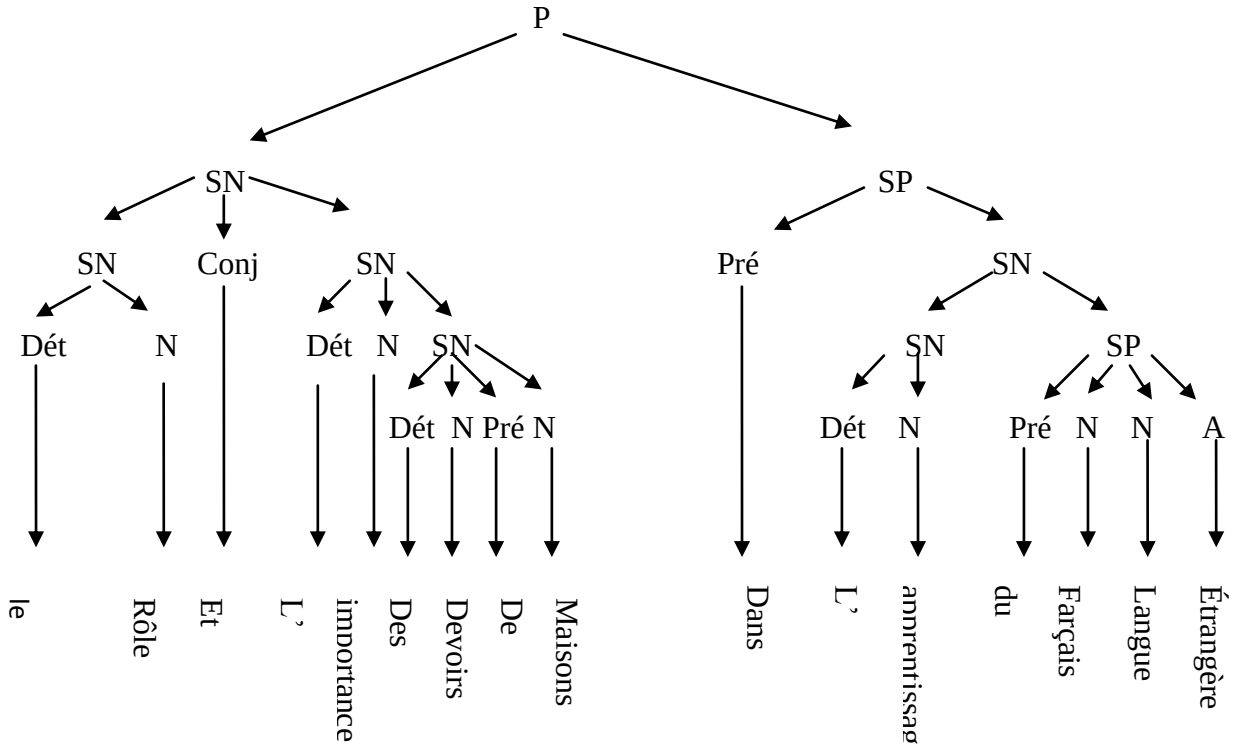

Dans cette représentation, chaque élément est rattaché par une branche à l'élément dont il est un constituant. Nous appelons « nœud » les points d'où portent des branches, et ces nœuds portent des étiquettes, des symboles qui désignent des catégories syntaxiques.

4-3-La parenthétisation

La représentation syntagmatique de la phrase se fait encore à l'aide de parenthèses ou de crochets, après nous ajoutons les noms des catégories en étiquette.

Exemple1 : "les techniques de lecture."

(P(SN(dét les)(N techniques)SN)(SP (pré de)(N lecture)SP)P).

Exemple2 : "pédagogie du projet en première année moyenne."

(P(SN(N pédagogie)(SP(Pré du)(N projet)SN)(SP(Pré en)(SN(Première)(N année)(A moyenne)SP)P).

Exemple 3 :" l'intertextualité pédagogique."

(P (SN (Dét l) (N intertextualité) (A pédagogique) P).

Après l'analyse de ces exemples par les trois modes d'analyse syntagmatique, nous constatons que la plupart des titres sont des phrases nominales constituantes par des syntagmes nominaux, des syntagmes prépositionnels et des syntagmes adjectivaux.

Nous observons encore une fois que les titres contiennent plusieurs adjectifs qualificatifs à l'intérieur de ses syntagmes. Donc, nous pouvons utiliser l'une de ces méthodes pour l'analyse syntagmatique d'une phrase.

Remarque : P= phrase, SN= syntagme nominal, SP= syntagme prépositionnel, N=nom, Pré= préposition, A=adjectif, Dét=déterminant.

Après les modes de représentation, qui montrent les syntagmes constitutifs d'une phrase, nous passons aux relations et fonctions syntaxiques qui existent entre et à l'intérieures des syntagmes. Généralement, les fonctions principales de la phrase sont : le sujet, le verbe et le complément.

5-Les fonctions syntaxiques

Selon ce que nous avons déjà dit auparavant, l'analyse syntagmatique est une description de la phrase à base catégorielle. A partir des relations qui existent entre les catégories dans la représentation structurale de la phrase, nous pouvons déterminer les fonctions grammaticales des éléments constitutifs de cette phrase.

Pour ces dernières, nous avons constaté trois fonctions principales : le sujet et le prédicat, les compléments et les adjoints du verbe et les compléments du nom (le verbe et le complément sont appelés le prédicat selon la structure fondamentale).Mais, nos titres sont des phrases nominales ne contenant pas des verbes.

5-1-Le sujet et le prédicat

La phrase peut se décomposer en deux : le sujet et le prédicat qui sont des fonctions attribuées comme le SN et le SP de la phrase. Alors, le sujet est un constituant obligatoire de la phrase, il

est celui qui fait l'action ou encore il est celui dont nous parlons. Le prédicat, quant à lui, est ce que nous disons à propos du sujet.

Ces deux composants de la phrase sont défini comme le SN et le SP de la phrase.

Dans l'exemple : "le rôle de l'importance des devoirs maison dans l'apprentissage du français langue étrangère.", la phrase se décompose en deux syntagmes : nominal et prépositionnel. Le premier syntagme est le sujet de la phrase et le deuxième est le prédicat (pour les fonctions des syntagmes). Mais à l'intérieure de chacun d'eux, il y a les autres fonctions.

5-2-Les compléments

La complémentation est une relation qui unit un complément à une tête. Le complément a différents types (complément d'objet direct, complément d'objet indirect, complément du nom, complément circonstanciel…). Nous prenons deux exemples de complément :

5-2-1-le complément circonstanciel

« Le complément circonstanciel est alors un complément du verbe parmi les autres compléments (complément d'objet direct, complément d'objet indirect, d'attribution, complément d'agent), mais il se distingue de chacun d'eux par des caractéristiques qui lui sont propres. Nous utiliserons le symbole CC. »[1]

Le complément circonstanciel est, alors, essentiel pour comprendre le sens du verbe dans une phrase. Dans notre cas il n'y a pas d'exemple.

5-2-2-le complément d'objet direct

Le complément d'objet direct est par excellence le GN. Il représente l'être ou la chose sur lesquels porte l'action exprimée par le verbe. Dans notre exemple : "le rôle de l'importance des devoirs maison dans l'apprentissage du français langue étrangère.", « Des devoirs maison dans l'apprentissage du français langue étrangère » est un complément direct du sujet « le rôle des devoirs maison dans l'apprentissage » en plus à l'intérieure du SN, « dans l'apprentissage du français langue étrangère » est un complément direct de « des devoirs maison ».

5-3-Coordination/ subordination

5-3-1-La coordination

[1] Dictionnaire, Nouveau Bescherelle, la grammaire pour tous, 3, Hatier, Paris, Mai, 1984, P.53.

Elle permet de mettre en relation des mots, des groupes de mots (des syntagmes) ou phrases qui ont le même statut syntaxique : la même fonction et la même classe grammaticale.

Exemple : "l'audiovisuel et sa fonction didactique."

5-3-2-La subordination

Elle est une relation qui s'établit entre des mots, groupes de mots (syntagmes) ou phrases qui ont des statuts syntaxiques inégaux, des fonctions différentes.

A partir de ce type d'analyse (constituant immédiat ou syntagmatique), nous conclurons que nos titres sont des phrases nominales se caractérisent par sa longueur et par les adjectifs, à l'exception de quelques titres.

Cette analyse montre que la plupart de ces titres se décomposent à deux syntagmes, à savoir le syntagme nominal et le syntagme prépositionnel. Cependant, l'analyse syntagmatique n'est pas suffisante pour comprendre le titre à tous ses cotés. Le point qui nous a poussé d'aborder l'analyse sémantique pour comprendre le sens.

Chapitre 3
la valeur significative des titres

Dans le chapitre précédent, nous avons analysé les titres que nous avons choisis d'une façon syntagmatique. Dans ce chapitre, intitulé "la valeur significative des titres", nous aborderons leur analyse sémantique et sémiotique afin de savoir si les titres sont lisibles, c'est-à-dire susceptibles d'être facilement compris par le lecteur.

Mais avant d'entamer directement cette analyse qui se décompose à deux parties, nous tenterons d'abord, dans la première partie, de savoir s'il y a une différence entre l'analyse sémantique et l'analyse syntagmatique, de connaitre l'apport de cette dernière à l'analyse de la première, et sa nature en dernier lieu. Ensuite, dans la deuxième partie, nous essaierons de définir la sémiotique, de savoir la relation la sémiotique et la sémantique. Enfin, nous passerons à l'analyse dénotative et connotative de quelques titres de notre corpus.

1-L'apport de l'analyse syntagmatique à l'analyse sémantique

L'analyse syntagmatique et l'analyse sémantique et sémiotique sont, deux disciplines linguistiques qui s'intéressent au mot, mais chacun d'eux a sa façon et ses méthodes.

L'analyse syntagmatique, peut ainsi définie comme une analyse des structures fonctionnelles, où nous ne pouvons pas analyser un mot tout seul mais par rapport à une phrase. Tandis que, l'analyse sémantique et sémiotique s'intéresse à la construction du sens du mot.

Autrement dit, l'analyse syntagmatique concerne les fonctions des mots et leurs structures dans une phrase et l'analyse sémantique et sémiotique se pense sur le sens.

Mais chacun de ces deux analyses est au service de l'autre car à partir d'une analyse syntaxique nous pouvons produire des représentations sémantiques et sémiotiques qui contribuent à lever les ambigüités éventuelles du sens. Alors, dans les deux cas nous analysons la phrase syntaxiquement pour nous aider à saisir le sens.

A partir de cette relation et de la différence entre les deux sortes d'analyse, nous pouvons dire que la sémantique est une science (une branche de la linguistique) basée sur la transformation et la détermination du sens du mot.

La sémantique est un mot inventé par le linguiste français "Michel Bréal" à la fin du XIXe siècle, pour montrer *"des lois qui président à la transformation des sens, au choix*

d'expression nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions."[1], c'est-à-dire la science de la signification.

Ce mot est dérivé du grec "sémaino": signifié; lui-même est formé de "séma" qui signifie: signe ou (mot).

*"Généralement on suit plutôt l'opinion de Saussure […] inventeur du terme syntagme pour désigner tout groupe de mots et, plus généralement, tout groupe de signes: il présente la phrase comme le syntagme-type, mais il donne les "groupes de signes" les "masses organisées", donc les phrases, comme étant "*elles-*mêmes des signes".*[2]
A partir de cela, nous pouvons considérer la phrase comme un signe pour avoir le sens caché, ou encore la clé de l'accès au sens.

Après la définition de la sémantique et de sa relation avec l'analyse syntagmatique, nous passerons à l'analyse elle-même: en quoi consiste-t-elle et comment faire cette analyse?

Si nous revenons à la définition de la sémantique, nous trouverons que son objet d'étude est le sens du mot ou encore du signe linguistique qui est défini par F. de Saussure comme une entité à double faces, le signifiant et le signifié. La première face est l'aspect matériel du signe qui comporte un contenu sémantique (l'image acoustique), et l'autre est le contenu sémantique lui-même évoqué par le signifiant (le concept).

Mais, pour savoir le sens d'un mot dans une phrase, il faut connaître ses relations sémantiques avec les autres.

2. les relations sémantiques entre les mots

Nous savons que le monème est la plu petite unité syntagmatique, et pour la sémantique, la plus petite unité de sens est le "sème".

Alors,*" le sème est le trait distinctif sémantique minimum"*[3]. C'est-à-dire, le trait distinctif de la substance du signifié d'un signe. Les sèmes ne sont pas tous de même nature. B. Pottier résume les principales distinctions du sème dans le schéma présent:

[1] Christain Baylon, Xavier Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, Armand Colin, 2010, P.106.
[2] Christain Baylon, Xavier Mignot, Opcit.P.106.
[3] Algirdas Julien Greimas, *Sémantique Structurale,* Presse universitaire de France, 1986, P.29.

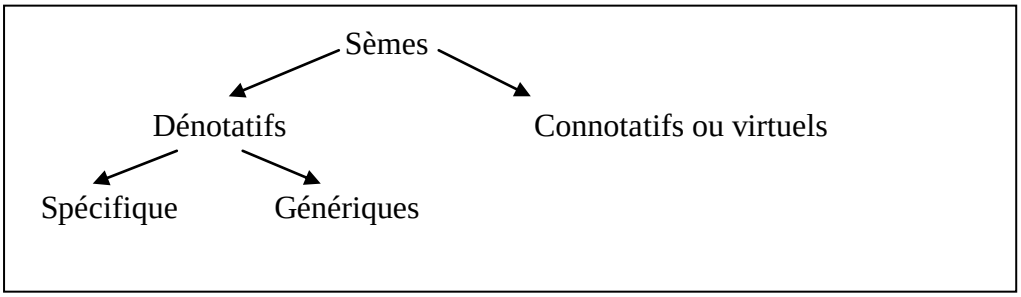

Figure : 1 [1]

L'ensemble des sèmes qui caractérisent le même mot s'appelle le "sémème".

"Le sémème est l'ensemble de sèmes caractérisant un mot (ou, dans le cas d'un terme polysémique, une acception d'un mot). Il se représente ainsi: sémème = {sème[1], sème[2], sème[3],…,sème[n]."[2]

Ainsi, le sémème est-il des caractéristiques sémantiques d'un lexème ou d'un mot. Quand il y a des sèmes communs à plusieurs sémèmes, nous appelons cet ensemble: L'archisémème. Dans le cas où cet archisémème est une réalisation lexicalle, celui-ci prend le nom d'archilexème. Pour étayer nos propos, nous citons les exemples suivants extraits de notre corpus d'étude.

Le sémème:

Le mot écriture est constitué des unités minimales de sens (ou sèmes) suivantes à parler du Petit Robert édition 1986:

Ecriture: "représentation de la parole et de la pensée par des signes".

Ecriture = représentation (action de rendre présent ou transformation en graphie) +de la parole (acte de parler ou reproduire du parler) + ou de la pensée (acte de produire des idées) +par des signes (marque ou trace qui renvoie à).

[1] Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie (2ème édition), Armand Colin, 2005, P.29.
[2] Ibid, P.26.

Nous remarquons que le terme d'écrire, suivant le sens qui contient à notre contexte évoqué par le titre "écriture épistolaire au XVIIe et XVIIIe siècle", est composé du quatre sèmes qui forment le sémème qui traduit le sens global du mot.

Avant d'évoquer l'exemple de l'archisémème, nous décomposerons un deuxième terme en sèmes pour pouvoir par la suite prendre les sèmes communs qui forment un archisémème.

Le mot lecture selon le Petit Robert édition 1986, est défini comme: "action de lire, de prendre connaissance du contenu (d'un écrit)."

Les sèmes sont: action (acte, faire, comportement) +de lire ou de prendre connaissance (rendre présent dans l'esprit, transformer en idées, en pensée) + le contenu (la substance sémantique, les idées) + d'un écrit (les marques, les traces, la graphie des signes).

Une confrontation entre les deux sémèmes, nous permet de relever des sèmes communs comme: action de représentation (rendre présenter ou transformer) + le contenu (la substance sémantique) + la graphie (les signes, les symboles).

Les trois sèmes communs forment l'archisémème, que l'on peut traduire par le sens suivant: action de transformer ou rendre présent (dans l'esprit) un contenu sémantique (les idées à changer en graphie pour l'écriture ou les signes écrit en idées) graphique ou idéel.

2.1. La synonymie

"La synonymie désigne une relation entre deux mots ou deux expressions qui ont le même sens ou des sens très voisins".[1]Alors, la synonymie est la relation d'équivalence sémantique entre deux mots ou plusieurs mots dont les formes sont différentes. Par exemple dans les titres suivants:

Entreprise et <u>hiérarchisation</u> des choix linguistiques: cas de Sonelgaz

Le mot "organisation" peut remplacer le mot "hiérarchisation" sans altérer le sens global du titre ou la fonction du mot.

Dans l'exemple du titre: "*Les représentations de l'interprétation sémiotique de l'image*: *association* et *opposition organisationnelle*", nous constatons que le terme de "représentation" peut être synonyme du mot "image", puisque la représentation est une action qui permet de rendre présent dans l'esprit ou sur un support un objet le remplaçant de la même manière que

[1] Christian Baylon, Xavier Mignot, Op-cit, P.106.

l'image mentale ou matérielle est aussi une représentation ou reflet d'un objet ou d'une idée à travers un autre objet concret ou virtuel qui le remplace et renvoie à lui.

Mais, la synonymie du mot n'est absolue car il y n y a pas de synonyme parfait, c'est-à-dire des mots qui se remplacent dans tous les contextes, et puisque la plupart des mots sont polysémiques. *"Or la synonymie quand elle se rencontre dans de tels mots, ne concerne généralement qu'une partie des sens."*[1]

Par exemple nous avons le mot "voix", or parmi ses sens, selon Hachette édition 2010, nous citons les trois suivants:"Ensemble des sons émis par les êtres humains", "avis exprimé dans un vote", et " appel, avertissement intérieur. La voix de la conscience".

Mais, dans le titre "voix polyphoniques des êtres de papier: identité(s) personnelle ou narrative(s) de l'auteur? Madame BOVARY de Flaubert en question(s)." le sens qui lui convient, c'est le troisième et la synonymie ne porte que sur lui. Pour cela, il faut préciser le contexte du mot pour trouver le synonyme qui lui convient.

2.2. L'antonymie

"Dans la tradition lexicographique, les antonymes sont définis comme des mots de sens contraire et comme tels, ils paraissent opposés aux synonymes."[2]

Donc, les antonymes sont de sens contraire, mais cette notion est floue. Nous distinguons trois formes:

2.2.1. L'antonymie complémentaire

Elle concerne deux lexèmes dont la négation de l'un implique l'affirmation de l'autre, comme dans l'exemple suivant: "vaincre l'échec scolaire en employant le rattrapage scolaire: cas de 4ème année primaire de FLE en Algérie".

Si nous prenons le mot "échec", nous trouvons qu'il a le mot "réussite" comme antonyme complémentaire.

2.2.2. L'antonymie réciproque

[1] Christian Baylon, Xavier Mignot, Op-cit, P.107.
[2] Christian Baylon, Xavier Mignot, Op-cit, P.108

Dans ce cas d'opposition sémantique, les couples de mots apparaissent dans la permutation des actants (les personnes concernées par des rôles" tels que mari/femme ou professeure/élève. Ces genres d'antonymes appelés aussi converses. *"Se rencontrent dans le domaine des relations de parenté et d'échanges sociaux […], et dans le domaine des relations temporelles et spatiales (avant/après, devant/derrière)."*[1]

Comme exemple à ce cas d'antonymie, nous prenons le titre suivant: "l'enseignement/apprentissage du lexique en 3ème A.M." nous constatons que le couple formé des termes "enseignement" et "apprentissage" répond à ce type d'antonymie. En effet, l'enseignement est l'action d'enseigner ou la profession de l'enseignant. Cette opération nécessite l'autre: l'apprentissage dans la relation professionnelle ou sociale qui existe entre l'enseignant et l'apprenant.

2.2.3. L'antonymie stricte

"Ces mots définissent les extrêmes d'une échelle de graduation implicite et autorisent l'existence de degrés intermédiaires. Grand/petit, large/étroit, riche/pauvre, beau/laid, bon/mauvais, chaud/froid, amour/haine relèvent de cette catégorie".[2]

Deux conditions président à ce genre d'antonymie:

Ils sont soumis à la graduation comme cela a été déjà dit.

Les deux termes du couple ne s'excluent pas mutuellement. Entre les deux, exprimant l'extrémité de l'échelle, il y a des termes exprimant. Des degrés intermédiaires comme dans chaud/froid, il y a le mot tiède.

Conformément à cette définition, pouvons dire qu'à fonction du titre suivant: "l'illettrisme dans les petites entreprises. Représentation, fonctionnement et solution."

Le mot "petites" relié "entreprises" se soumet à la graduation dans une échelle où l'on trouve moyen/grand, etc. ce mot ne peut aussi être exclu par le mot grand.

Nous pouvons ajouter par ailleurs une autre condition selon laquelle ces antonymes peuvent être gradués par les adverbes de quantité comme très, assez ou moins et employés dans des comparaisons tel que plus…que, aussi…que ou moins…que.

[1] Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Op-cit P.65.
[2] Ibid. P.64.

2.3. L'hyperonymie et l'hyponymie

La relation de l'hyperonymie et de l'hyponymie est l'équivalent de la notion de plus et moins générale.

Par exemple dans le titre suivant: "l'autoformation en FLE par Internet: les aspects linguistique en question".

Le mot "Internet" est moins général par rapport à l'expression "moyens de communication", c'est-à-dire il est inclut dans l'expression. Donc, l'expression "les moyens de communication" est un hyperonyme du mot "Internet" et ce dernier est un hyponyme de la première.

A partir des relations sémantique; nous pouvons préciser le sens de la phrase. Mais, il faut compléter les autres caractéristiques des mots pour savoir si le sens est dénotatif ou connotatif.

3. **la polysémie**

"La polysémie est un constitutif de toute langue naturelle. Elle répond au principe d'économie linguistique, un même signe servant à plusieurs usages".[1]

Grace à la polysémie, la langue peut exprimer par une grande variété de significations. Puisque chaque mot a une infinité de sens. Mais est-ce que tous les mots sont polysémiques?

3.1. Polysémie et monosémie

Le mot polysémique s'oppose, par définition, au mot monosémique. Le premier est un même signe a plusieurs signifiés, mais le deuxième a un seul signifié pour un signifiant.

Nous pouvons distinguer le mot polysémique du mot monosémique par deux caractéristiques:

Le mot polysémique fait partie du vocabulaire commun, tandis que le monosémique relève des vocabulaires de spécialité.

Par exemple: technique, apprentissage, titre, voix, etc. sont des mots polysémiques, par contre les mots suivants: azote, phonème sont monosémiques.

[1] Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Op-cit. P.71.

Le mot polysémique a une "fréquence élevée" contrairement aux mots monosémiques. Comme: être, faire, pouvoir, homme, devoir… figurent dans le noyau des mots les plus fréquents du français.

> *« La polysémie est un phénomène massif. Un grand nombre d'unités sont polysémiques- plus de 40% des mots de la nomenclature du Petit Robert selon B.Victorre et C.Fuchs- et tontes les catégories syntaxiques sont concernées: noms, verbes, adjectifs, adverbes, prépositions, conjonctions, pronoms, etc. »*[1].

La plupart des mots sont polysémiques, ce qui nous oblige à préciser le contexte du mot pour saisir son sens.

3.2. L'homonymie

« Les homonymes sont des signes distincts en ceci que leur forme est identique et que leurs signifiés différents. »[2] C'est à dire, des mots ont le même signifiant mais n'ont pas le même signifié.

Mais, nous avons deux sortes de signifiants : oral et écrit qui nous donnent deux types d'homonyme.

3.2.1. Les homophones

Ce sont les mots qui ont la même prononciation (identité du signifiant oral) : quart et carre, par exemple.

3.2.2. Les homographes

Ce sont des mots qui ont la même écriture et la même prononciation.les homographes sont souvent des homophones (identité du signifiant oral et écrit).

Exemple du nom « car » et la conjonction « car ».

Pour notre corpus, les homophones et les homographes sont inexistants.

Après cette étude sémantique, nous trouvons que les titres de notre corpus ne contiennent pas tous les relations et les caractéristiques sémantiques.

[1] Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Op-cit, P.72.
[2] Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, Op-cit, P.73.

Et à partir de la notion de la polysémie, nous ne pouvons pas préciser le sens d'un mot ou d'une phrase sans la précision de son contexte tel que la phrase ou le texte.

Maintenant, nous passons, après l'analyse sémantique, à la deuxième partie qui est l'analyse sémiotique.

Après l'analyse sémantique des titres que nous avons effectué dans la première partie de ce chapitre, nous aborderons, dans cette deuxième partie, d'analyser les titres dans une perspective sémiotique.

4-La sémiotique

4-1-Histoire de la sémiotique

La sémiotique est une discipline récente (par rapport à la philosophie), elle est apparue au début du XX siècle. Mais, cette dernière n'est pas née du jour au lendemain et elle a des racines anciennes. Les anciens, déjà, appelaient sémiologie une discipline médicale qui étudiait et interprétait les signes- ou les symptômes- des maladies. Cette discipline est toujours étudiée dans la faculté de médecine; elle est nommée sémiologie médicale.

Les termes "sémiologie" et "sémiotique" sont formés à partir du mot grec "semeion" qui veut dire "singe".

En tant que science, la sémiotique et la sémiologie sont associées à des noms très célèbres: le suisse F. de Saussure et l'américain C.S. Peirce. Le premier est arrivé à la sémiologie à partir de la linguistique:

"*La langue est un système de signes exprimant des idées, et par là comparable à l'écriture, à l'alphabet des sourds-muets, aux rites symboliques, aux formes de politesse, aux signaux militaires, etc. elle est seulement le plus important de ses système ma linguistique n'est qu'une partie de cette science générale."*[1]

Le second a élaboré le concept de "sémiotique" à partir de la logique, elle même considérée comme science du langage.

4-2- Approche sémiologique ou sémiotique du langage

La sémiotique est une approche qui s'occupe de la définition de la nature du signe, ce qui le compose, ce qui le constitue et ce qui le caractérise.

[1] Ferdinand De Saussure, *Cours de linguistique générale*, ENAG, 1990, P.33.

Elle ne cherche pas la typologie du signe, mais elle cherche ce qui passe entre les signes. C'est-à-dire, les relations qui existent entre- eux dans tous les domaines. Cette approche s'intéresse à la signification primaire qui est perçue par le lecteur.

Tandis que, la sémiologie est une approche qui s'occupe d'observer de quelle manière le signe, qui a été défini préalablement, fonctionne dans un système de communication. Elle a pour but de décrire de quelle manière le signe est interprété par les personnes qui l'observent. C'est-à-dire qu'elle s'intéresse à expliquer comment le signe se manifeste dans la vie quotidienne. Cette théorie ne s'intéresse que des signes non linguistiques qui sont utilisés pour communiquer.

Aujourd'hui, le terme sémiotique est plus utilisé que le terme sémiologie.

Donc, la sémiotique s'intéresse au sens du signe, et la sémantique encore a le même but. Pour cela, nous nous posons la question suivante: quelle est la relation entre la sémiotique et la sémantique?

4-3- Sémiotique et sémantique

La notion de sémantique consiste à déterminer le sens du signe, c'est la science des significations. Or, la sémiotique consiste à étudier les relations qui existent entre les signes. Elle s'intéresse encore à la signification primaire.

Donc, les deux approches ont un certain rapport de ressemblance. Mais, la sémantique nous aide à montrer le sens dénotatif ou le sens primaire, qui est montré, encore, par la sémantique.

Si nous revenons à la définition de la sémiotique, nous trouvons qu'elle s'intéresse à la relation entre les signes, ce qui nous permet de dépasser le sens primaire et aller au sens connotatif généré par cette relation.

5-l'analyse dénotative et connotative

A partir de la définition de la sémiotique, qui montre qu'elle est une théorie générale du signe et du sens, nous passerons à l'analyse dénotative et connotative, qui nous permet de dégager les différents sens d'un titre.

5-1-La définition de la dénotation et de la connotation

« En linguistique, le sens ou signifié dénotatif, la dénotation, s'oppose au sens ou signifié connotatif, la connotation. »[1] Le premier est le sens littéral d'un mot, que nous pouvons trouver dans les dictionnaires. Par contre, le deuxième est l'ensemble des éléments de sens qui peuvent s'ajouter à ce sens littéral, c'est-à-dire, les autres sens probables.

A partir de cette définition, nous trouvons qu'il est difficile à définir un champ précis pour chaque mot, car la connotation recouvre tous les sens indirect, subjectifs, et implicites.

Dans la partie précédente, nous avons vu qu'il y a deux types de sème: le sème dénotatif et le sème connotatif.

Alors, le sème dénotatif renvoi aux éléments de définition partagés par tous les locuteurs, alors que le sème connotatif peut être défini comme le sens implicite du mot.

Il peut désigner encore les sens différents selon le contexte et l'identité du locuteur.

Mais, le sens connotatif ne vient pas du signe lui-même, il peut venir de la manière dont ce signe est utilisé. Pour cela, nous pouvons distinguer trois facteurs à l'origine d'une connotation :

1-Les phénomènes prosodiques comme le rythme et l'intonation par exemple peuvent créer plusieurs sens au même mot ou à la même phrase.

2-La construction syntaxique, où le chargement de la structure d'une phrase change à chaque fois leur sens.

3-Les associations des idées, c'est-à-dire pour des raisons culturelles ou psychologiques (un signe peut se changer pour certaines personnes de connotations qu'il n'aura pas pour d'autre).

Donc, nous pouvons considérer ces cas comme des raisons de la connotation.

5-2- le sens connotatif

Nous essayons à présenter les sens connotatifs des titres suivants à partir des trois facteurs précédents :

1-« la dysorthographie, étude et identification de cas. »

[1] https://fr.wikipedia.org/wiki/**Dénotation_et_connotation**. Consulté le 28/05/2013

Ce titre, est une phrase constituée par deux syntagmes nominaux, le premier est (la dysorthographie) et le deuxième est (étude et identification de cas).

Si nous appliquons les trois facteurs sur cette phrase nous aurons les sens suivants :

Dans la première construction, la phrase signifie que la dysorthographie est un phénomène nouveau. Mais quand nous la transformons selon la construction suivantes : « l'étude et l'identification de cas de la dysorthographie », où la phrase est constituée par un syntagme nominal et un autre prépositionnel, elle peut avoir le sens présent : la dysorthographie est un phénomène connu ou célèbre pour tous les gens, bien sur, avec la prise en considération du rythme de la prononciation et des associations du thème.

2-« le thème de sacrifice dans le roman de RACHID MIMOUNI : le printemps n'en sera que plus beau. »

Quand nous lisons cette phrase à un public cultivé ou des spécialistes de la littérature, ils peuvent comprendre que le thème du sacrifice concerne l'histoire (les évènements du roman). Mais, si le publique ne s'intéresse pas à la littérature, il peut comprendre que le sacrifice est en relation avec l'auteur RACHID MIMOUNI, et qui est confronté des obstacles dans l'écriture de ce roman : le printemps n'en sera que plus beau.

3-« mémoire d'un témoin du siècle de MALEK BENNABI : entre autobiographie, mémoire et témoignage. »

Dans un premier temps, nous pouvons comprendre que le titre traite de la mémoire d'un témoin d'un siècle précis ; qui est abordé par MALEK BENNABI. Nous pouvons aussi comprendre que ce témoin là est MALEK BENNABI lui-même, et quelqu'un d'autre a étudié sa vie, à travers le siècle.

4-L'enseignement technique en Algérie : objectifs, attentes et difficultés. »

Quand nous faisons déplacer la virgule, nous pouvons lire la phrase de deux façons différentes. Autrement dit, elle pourrait avoir deux sens distincts.

« L'enseignement technique**,** en Algérie : objectifs, attentes et difficultés. »

Nous pouvons comprendre que le thème de ce titre traite un genre spécifique de l'enseignement en Algérie et il aborde les objectifs visés, les attentes et les difficultés rencontrées dans cette expérience.

Mais quand nous disons : « l'enseignement, technique en Algérie : objectifs, attentes et difficultés. » le titre peut signifier que l'enseignement est une technique de développement par exemple, et il traite des objectifs, des attentes et des difficultés pour obtenir un bon résultat.

Donc, chaque titre peut avoir plusieurs sens distincts selon des caractères précis. Mais dans le cas de nos titres, nous trouvons qu'ils sont des intitulés scientifiques, que refuse par fois la connotation, et ils n'ont qu'un seul sens.

Conclusion générale

Conclusion générale

Dans ce travail, nous avons abordé l'analyse des titres selon trois niveaux différents (syntagmatique, sémantique et sémiotique) : le premier niveau concerne la structure formelle de la phrase composant le titre, alors que les deux autres niveaux étudient le sens.

D'après ces analyses, nous somme arrivé, dans un premier temps à ce que la plupart des titres sont des phrases nominales qui se caractérisent par la longueur et par la fréquence des adjectifs. Ils comprennent également deux types de syntagmes : nominal et prépositionnel.

De plus, la plupart des titres sont pleins ou nous pouvons comprendre le thème du mémoire à partir des détailles figurants dans le titre.

A suivre, dans un deuxième temps, l'analyse sémantique des titres qui nous font découvrir que la polysémie des mots, ne signifie pas que les titres sont polysémiques. Parce que la détermination du contexte du titre montre le sens ciblé.

De surcroit, nos titres ne contiennent pas toutes les relations sémantiques telles que l'antonymie avec ces branches et la synonymie qui n'est pas absolue dans la plupart des cas.

Enfin, dans un dernier temps, nous avons effectué l'analyse sémiotique qui s'intéresse au sens dénotatif et au sens connotatif. L'étude faite sur les titres de notre corpus selon ce dernier niveau d'analyse montre que ceux-ci ont des sens connotatifs différents.

Mais cette caractéristique n'englobe pas l'ensemble du corpus puisque ces titres concerne des travaux scientifiques bien précis et n'acceptent pas la probabilité. Ce qui diminue le phénomène de la connotation.

Nous avons constaté, encore, dans ce travail qu'il y a un rapport entre la construction formelle ou syntaxique de la phrase et son sens.

Annexes

Notre corpus est constitué d'un certain nombre de mémoire de fin d'étude de licence de français de la promotion 2004/2005 de l'université KASDI MERBAH de Ouargla.

Les 26 titres sont repartes entre la didactique, la linguistique, la sociolinguistique et la littérature.

	Les titres	La spécialité	Le type de la phrase
1.	Écriture épistolaire au XVII et XVIII siècle.	Littérature	Phrase nominale
2.	Essai sur la représentation de la société dans les fables orientales et occidentales.	Littérature	Phrase nominale
3.	L'audiovisuel et sa fonction didactique	Didactique	Phrase nominale
4.	La dysorthographie, étude et identification de cas.	Didactique	Phrase nominale
5.	Les techniques de lecture	Didactique	Phrase nominale
6.	Acquisition /Apprentissage des règles grammaticales chez les apprenants du FLE cas des apprenants de la 3eme AS.	Didactique	Phrase nominale
7.	Vaincre l'échec scolaire en employant le rattrapage scolaire : cas de 4ème année primaire de FLE en Algérie.	Didactique	Phrase verbale
8.	L'auto-formation en FLE par Internet : les aspects linguistiques en questions : cas des étudiants de 4ème année licence de français de L'université d'Oran.	Didactique	Phrase nominale
9.	Le thème du sacrifice dans le roman de RACHID MIMOUNI : Le printemps n'en sera plus beau.	Littérateur	Phrase nominale
10	De l'exploitabilité des mots croisés dans l'enseignement du FLE à la supérieure.	Didactique	Phrase nominale
11	De la littérature continentale à la littérature nationale malienne ; analyse thématique du conflit de génération dans	Littérature	Phrase nominale

	Sous l'ovage de SEYDOU BADIAN.		
12	Le rôle et l'importance des devoirs de maisons dans l'apprentissage du français langue étrangère.	Didactique	Phrase nominale
13	Quelques éléments pour une lecture interactive du récit en langues étrangères.	Littérature	Phrase nominale
14	La relation entre la méthode d'enseignement de la grammaire et le niveau d'acquisition chez les apprenants. Cas de 9éme A.F.	Didactique	Phrase nominale
15	De l'analyse de l'appropriation des compétences en écrit et oral à la didactique de l'enseignement/ apprentissage du FLE (français langue étrangère).	Didactique	Phrase nominale
16	L'intertextualité pédagogique.	Didactique	Phrase nominale
17	Pour une approche descriptive de la motivation en contexte scolaire.	Didactique	Phrase nominale
18	La pièce de théâtre comme support de lecture au secondaire.	Didactique	Phrase nominale
19	Pédagogie du projet en première année moyen.	Didactique	Phrase nominale
20	Entreprise et hiérarchisation des choix linguistiques : cas de Sonalgas.	Linguistique/socioli nguistique	Phrase nominale
21	Les représentations de l'interprétation sémiotique de l'image : association et opposition organisationnelle.	Linguistique (sémiotique)	Phrase nominale
22	Voix polyphoniques des être de papier : identité(s) personnelle ou narrative(s) e l'auteur ? MADAME BOVARY de Flaubert en question(s).	Littérature	Phrase nominale

23	L'illettrisme dans les petites entreprises. Représentation, fonctionnement et solution.	Sociolinguistique	Phrase nominale
24	Mémoire d'un témoin du siècle de MALEK BENNABI : entre autobiographie mémoire et témoignage.	Littérature	Phrase nominale
25	L'enseignement technique en Algérie : Objectifs, attentes et difficultés.	Didactique	Phrase nominale
26	Le bégaiement, étude et identification de cas	psycholinguistique	Phrase nominale

Bibliographie

Bibliographie

Ouvrages

1. Algirdas Julien Greimas, *Sémantique Structurale,* Presse universitaire de France*,* 1986.
2. Alise Lehmann, Françoise Martin-Berthet, *Introduction à la lexicologie, Sémantique et morphologie* (2ème édition), Armand Colin, 2005.
3. Bernard Mayer, *Les pratiques de communication. De l'enseignement supérieur à la vie professionnelle*, Armand Colin, 1998.
4. Christian Baylon, Xavier Mignot, *Initiation à la sémantique du langage*, Armand Colin, 2010.
5. Christiane ACHOUR et Simone REZZOUG, *convergence critique*, OPU.
6. Ferdinand De Saussure, *Cours de linguistique générale*, ENAG, 1990.
7. Frédéric FRANCOIS, *Linguistique*, Presse universitaire de France, 1980.
8. Jean-Louis CHISS, Jacques FILLIOLET, Dominique MAINGUENEAU, *Introduction à la linguistique française*. Tome 1 : notions fondamentales, phonétique, lexique, Hachette, 2001.
9. Pierre le GOFFIC, *Grammaire de la phrase française*, Hachette, 1993.

Sitographies

1. www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/titre
2. https://fr.wikipedia.org/wiki/**Dénotation**_et_**connotation**
3. www.home.uni-osnabrueck.de/bschwisc/archives/syntagmatique.pdf
4. www.blomig.com/2007/08/24/les-6-fonctions-du-titre-2

Dictionnaires

1. Petit robert, 1986.
2. Larousse, 2008.
3. Hachette, 2010.
4. Nouveau Bescherelle, la grammaire pour tous, 3, Hatier, Paris, Mai, 1984.

Mémoires

1. Arbaoui Merieme, Moulay Brahim Blkasem, *Les titres dans les journaux durant le printemps arabe (1er trimestre : 2011) Cas du journal : Le quotidien d'Oron),* Mémoire de fin d'étude, Université KASDI MERBAH, Ouargla, 2010/2011.
2. Benzaf Mohammed, *La sémiotique au service de la compréhension des textes littéraires*, thèse de magister, Université KASDI MERBAH, Ouargla, 2002/2003.
3. Mohamed Saïd MECHERI, *Les différents aspects du paratexte dans l'œuvre de Jean-Paul Sartre Le Mur*, thèse de magister, Université KASDI MERBAH Ouargla, 2007/2008.

Table des matières

Table des matières

Introduction générale

Chapitre1 : les concepts-clés

1-De la définition du "titre"……..……...……8

2-Les types du titre…….……9

2-1- le titre creux…….9

2-2- le titre plein……10

3- les fonctions du titre…….10

4- caractéristiques générales……11

4-1- conseils généraux……..11

4-2- caractères particuliers……...12

4-3- restrictions techniques……..12

4-4- cas particuliers……..13

Chapitre 2 : l'analyse syntagmatique des titres

1-L'analyse syntagmatique……..….16

1-1-Définition de l'analyse syntagmatique……..….16

1-2-les éléments constitutifs d'un syntagme ……16

1-2-1- le noyau……..…17

1-2-2-Le satellite……...…17

2- Les différents types de syntagme ……19

3-Les limites entre mot composé et syntagme……..…19

4-Les modes de représentation d'une analyse syntagmatique……...…20

4-1- la boite de HOCQUETT ……...21

4-2-L'arbre syntagmatique ……...22

4-3-La parenthétisation ……...…24

5-Les fonctions syntaxiques ……25

5-1-Le sujet et le prédicat ……25

5-2-Les compléments ……...…26

5-3-Coordination/ subordination ……...…26

Chapitre 3 : les valeurs significatives des titres

1-L'apport de l'analyse syntagmatique à l'analyse sémantique……29

2. les relations sémantiques entre les mots……...30

2.1. La synonymie……32

2.2. L'antonymie……..33

2.3. L'hyperonymie et l'hyponymie……...…35

3. la polysémie……..35

3.1. Polysémie et monosémie……35

3.2. L'homonymie……..…36

4-La sémiotique……..…37

4-1-Histoire de la sémiotique……37

4-2- Approche sémiologique ou sémiotique du langage……...37

4-3- Sémiotique et sémantique……..….38

5- l'analyse dénotative et connotative……...38

5-1-La définition de la dénotation et de la connotation……..39

5-2- le sens connotatif……...…39

Conclusion……43

Annexes

Bibliographie

Table des matières

Résumé

Les écrits universitaires par leurs différentes formes dépassent le domine de l'écriture vers d'autres plus larges comme la titrologie. Cette science qui diffère d'un texte universitaire à un autre comporte deux points essentiels (la construction syntaxique du titre et son sens). Les rédacteurs des écrits universitaires, dans leur élaboration des titres mettent en jeu plusieurs nivaux d'analyse pour atteindre le sens voulu dans une formulation claire. Parmi ceux-ci, nous citons les nivaux syntagmatique, sémantique et sémiotique, que nous avons abordés au cours de notre travail. A ce propos, notre mémoire intitulé "la titrologie dans les écrits universitaires : cas des mémoires de licence français de la promotion 2004/2005 de l'université KASDI MERBAH Ouergla." présente une étude appliquée sur les titres des mémoires de licence de français de l'université KASDI MERBAH, promotion 2004/2005, dans le but de pousser les étudiants à faire des efforts pour améliorer leur niveau d'écriture, notamment les titres de leurs mémoires.

***Les mots clés** : titre, syntagmatique, sémantique, sémiotique, mémoire, structure, sens.*

Summary

The academic writings by their various forms go beyond writing towards others broader like tritology. This science, which is widely different from any academic text with two essential aspects (the syntactic construction of the title and its meaning). The authors of the university dissertations, in their building of the titles bring into play several levels of analysis to reach the meaning meant in a clear formulation. Among those, we mention syntagmatic level, semantic and semiotic one, which we illustrate in the present study.

On this subject, our dissertation entitled "Titrology in the License Dissertations. Syntagmatic, semantic study" sheds light upon an applied study about the titles of the dissertations of French license in university of KASDI MERBAH, promotion 2004/2005, with an aim of motivating the students to make efforts to improve their level of writing, in particular the titles of their dissertations.

***Keywords**: title, syntagmatic, semantic, semiotic, dissertation, structure, sense.*